



Attouchement sur ma fille

Par **sylvie**, le **22/03/2009** à **22:43**

bonsoir j ai appris par ma fille que son beau frere lui fesait des attouchement repete depuis qu elle a 9 ans je dois aller au commissariat mais elle a peur qu ils ne le croive pas nous avons aussi poser la question a sa jeune soeur qui nousavoue qu il l a viole elle aussi avait 6 ans nrl sort tout juste de prison pour violence habituel sur son fils qui a 4 ansrnje sais qu i va nier et si il n est pas incarcerer ma fille pensera que la police ne la crois pasrncomment vont il arriver a le faire avouer s il nieil a 7 mois de sursi pour son fils qu il a frapper

Par **olh9514**, le **27/03/2009** à **20:32**

je peux que te conseiller de foncer deposer ta plainte, toi o moins tu prouveras à ta fille que tu la crois. aussi parles en à ton medecin, si elle a été violée ca se verra et il pourra te faire un certificat pour le depot de plainte. Demande un rendez vous avec un psychologue en précisant que c'est urgent ou tu pourras expliquer le motif de l'urgence.rnrnde toute facon que la police croit ta fille ou non ils sont obligés de prendre ta plainte et de faire une enquete. de plus il a deja un casier pas net.rnrnquel age ont tes filles maintenant? rnrnbon courage à toi et tes filles, peut etre que ca te ferait du bien d'en parler à un psy .

Par **Patricia**, le **27/03/2009** à **21:24**

Bonsoir,rnrnSylvie, hormis le fait de porter plainte, et ne connaissant pas l'âge de vos filles, "n'oubliez" pas de leur dire que ce ne sont pas elles les fautives et qui risquent la prison... rnrnEt que vous serez toujours à leurs côtés pour les aider et les soutenir, le temps qu'il le faudra.

Je me permets cette précision pour que la confiance et complicité maternelles continuent entre vous.

Si cette personne a déjà un casier chargé, je doute que votre dépôt de plainte ne soit pas pris en considération... ...

Dans un premier temps, prenez rendez-vous (seule) chez votre médecin généraliste pour lui expliquer et être conseillée.